



Réf. AZ/DT – n°11.225.14

Montereau, le 21 novembre 2014

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du "CONSEIL SYNDICAL" aura lieu le :

LUNDI 1^{ER} DECEMBRE 2014 A 17 H 00
22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau

L'ordre du jour sera le suivant :


- Remerciements ;
- Approbation du Procès-Verbal du 10 octobre 2014 ;
- Autorisation donnée au Président à signer l'avenant au contrat de travail de l'agent d'accueil à la déchetterie de Voulx ;
- Autorisation donnée au Président à signer l'avenant n°1 au marché de mise en sécurité de la déchetterie de Montereau avec la Société EPICURE SAS ;
- Autorisation donnée au Président à signer l'avenant n°1 au marché de mission géotechnique dans le cadre des travaux de construction d'une recyclerie-ressourcerie sur le site de l'Usine de Valorisation Energétique de Montereau-Fault-Yonne et agrandissement et mise aux normes des déchetteries de Montereau et Voulx avec la Société ABROTEC ;
- Autorisation donnée à Monsieur le Président à mettre en vente l'Hôtel de l'Intercommunalité – 4 rue Edouard Branly, à Montereau-Fault-Yonne ;
- Autorisation donnée au Président à faire une demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique ;
- Remboursement des frais de déplacement du personnel du Syndicat ;
- Autorisation donnée au Président à modifier les modalités de l'opération « Composteurs gratuits » ;
- Autorisation donnée au Président à signer une convention de partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance ;
- Autorisation donnée au Président dans le cadre de l'opération « Broyage à domicile », à créer une régie de recettes et déterminer le coût du service ;
- Autorisation donnée au Président à attribuer une subvention à l'amicale détente et loisirs de Montereau ;



- Autorisation donnée au Président à solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France pour la mise en place d'une labellisation écologique destinée aux commerçants artisans ;
- Informations :
 - Attribution du marché pour la fourniture des bacs pour les collectes ;*Signature des conventions et contrats :*
 - Convention pour la mission de conseil juridique auprès du SIRMOTOM
 - Contrat télétransmission SRCI-JVS
- Affaires et questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Yves JEGO
Président du SIRMOTOM
Député Maire de Montereau

